



A | M | B

Assurances

NOUS SOMMES FIERS
D'APPARTENIR À UNE
ENTREPRISE OÙ
BIENVEILLANCE,
COLLABORATION, CONFIANCE,
RESPECT ET SOLIDARITÉ
SONT ANCRÉS
DANS LES ACTES ET
PENSÉES DE TOUS.
NOUS SOMMES
BIENVEILLANTS

NOUS SOMMES UNE
ENTREPRISE AGILE,
FAISONS PREUVE
D'INITIATIVE ET
ANTICIPONS LES BESOINS
DES COLLÈGUES,
DES CLIENTS
ET DU MARCHÉ.
NOUS SOMMES
PROACTIFS

NOUS AGISSONS
AVEC INTÉGRITÉ,
TRANSPARENCE
ET ÉQUITÉ
ET ASSUMONS PLEINEMENT
NOS RESPONSABILITÉS
ENVERS NOS COLLÈGUES,
CLIENTS,
PARTENAIRES
ET LE GROUPE.
NOUS SOMMES
RESPONSABLES



AMB Assurances SA

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**AMB Assurances SA**»

«**AMB Versicherungen AG**»

«**AMB Assicurazioni SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Bagnes.

AMB Assurances SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

AMB Assurances SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Président	M. Jean-Michel May
Vice-présidente	Mme Karin Perraudin
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz M. Jean-Blaise Conne M. Thierry De Salvador M. Christophe Dumoulin

Direction

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	M. Philippe Buthey M. Vincent Claivaz M. Thomas J. Grichting M. Pierre-Luc Marilley M. Paul Rabaglia M. Florian Raemy Mme Sophie Revaz

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Cette colline que nous gravissons

«Cette colline que nous gravissons» (The Hill We Climb). Tel est le titre du texte lu par la jeune poétesse Amanda Gorman, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier 2021. Ce titre colle parfaitement à notre état d'esprit, au moment de retracer les 12 derniers mois tourmentés que nous venons de traverser.

Le Covid-19 est partout. Il chamboule nos vies. Mais aussi, le système de santé suisse.

La crise que nous vivons depuis le mois de mars 2020 nous a tous profondément marqués. Dans nos vies privées, dans nos vies professionnelles, dans nos passions, dans nos rêves. 2020 marquera un indéniable coup d'arrêt.

La pandémie, que nous subissons depuis plus d'une année, a tout bouleversé. La fragilité et l'incertitude ont pris le pouvoir. Les conséquences commencent à peine à se faire sentir et elles nous accompagneront encore pendant de longs mois voire pendant plusieurs années. Cette crise sanitaire, économique et sociale a remis en cause beaucoup de nos certitudes. Et pourtant. Grâce à la résilience, au courage, à l'agilité et parfois au prix de sacrifices bouleversants, le système a tenu. **NOUS** avons tenu bon.

Le système de santé suisse a résisté lui aussi. Les hôpitaux ont résisté grâce à un travail exceptionnel porté par un corps médical exemplaire. Nos assurances sociales ont résisté grâce à leurs fondements solides. Cependant, nous en payons et nous continuerons à en payer le prix, car des pans entiers de l'économie suisse sont durement touchés. Et surtout, jamais la santé physique et mentale ne se sera autant dégradée. Notamment chez les jeunes et les personnes âgées. En fait, un peu chez tout le monde.

Et pourtant, il nous faut continuer à gravir cette colline et trouver des solutions innovantes, pour être encore plus proche de nos racines mutualistes, de notre histoire. Etre proche de vous.

AMB Assurances SA est votre partenaire tout au long de votre vie. Nous sommes prêts à vous accompagner de la meilleure des manières, notamment en vous proposant de nouveaux services digitaux pour vous simplifier la vie, mais aussi pour vous apporter des conseils en matière de prévention. En plaçant toujours l'humain, le patient, l'assuré, vous, au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons mettre ces valeurs au cœur de notre métier, pour renforcer notre culture d'entreprise.

**Poursuivons ensemble cette évolution.
Gravissons, ensemble, cette colline.**

Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	2 895 339	3 238 372
Nombre d'assurés AOS		7361	8014
Total du bilan	CHF	30 407 104	30 026 559
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	29 167 977	31 590 378
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	600 898	565 729
Total	CHF	29 768 875	32 156 107
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	5 619 893	6 313 465
en % des prestations nettes d'assurance		21,4%	22,1%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	20 293 237	17 115 898
en % des primes brutes		68,2%	53,2%

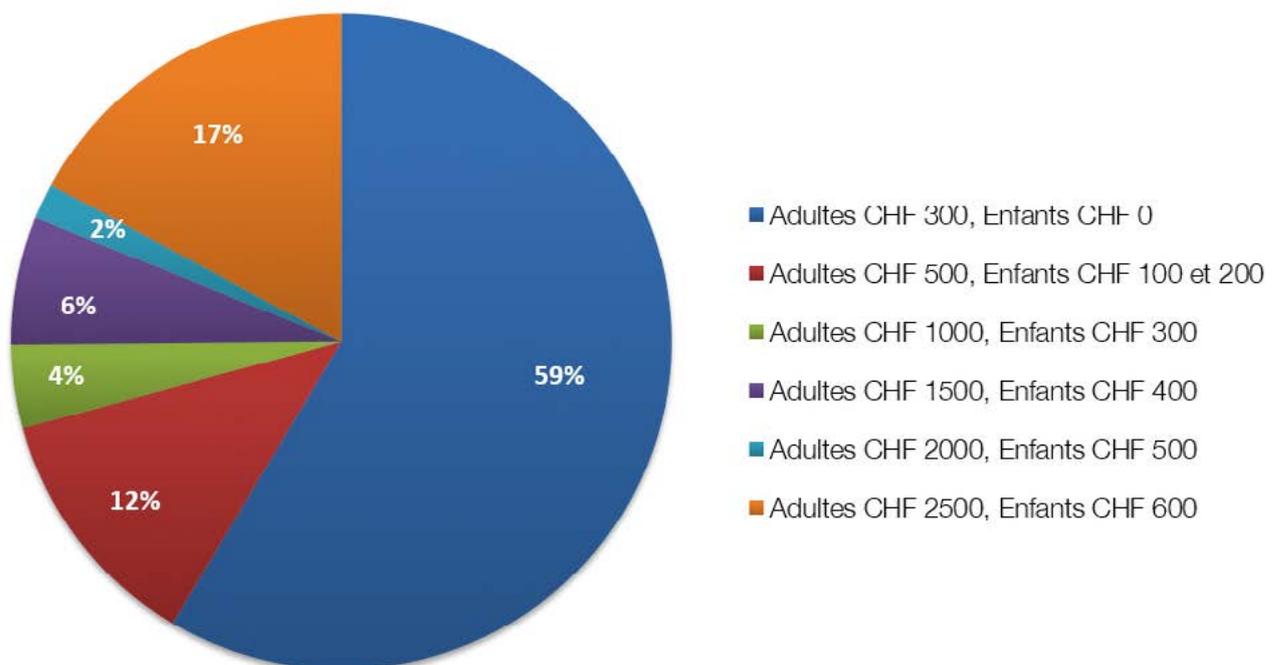
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Avec le départ de 653 membres en 2020, le portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) d'AMB Assurances SA a baissé de -8,1% et atteint désormais 7361 assurés contre 8014 en 2019.

Effectif moyen	2020
Hommes	2726
Femmes	3125
Enfants	1511
Nombre d'assurés total	7361

Répartition de l'effectif par franchises



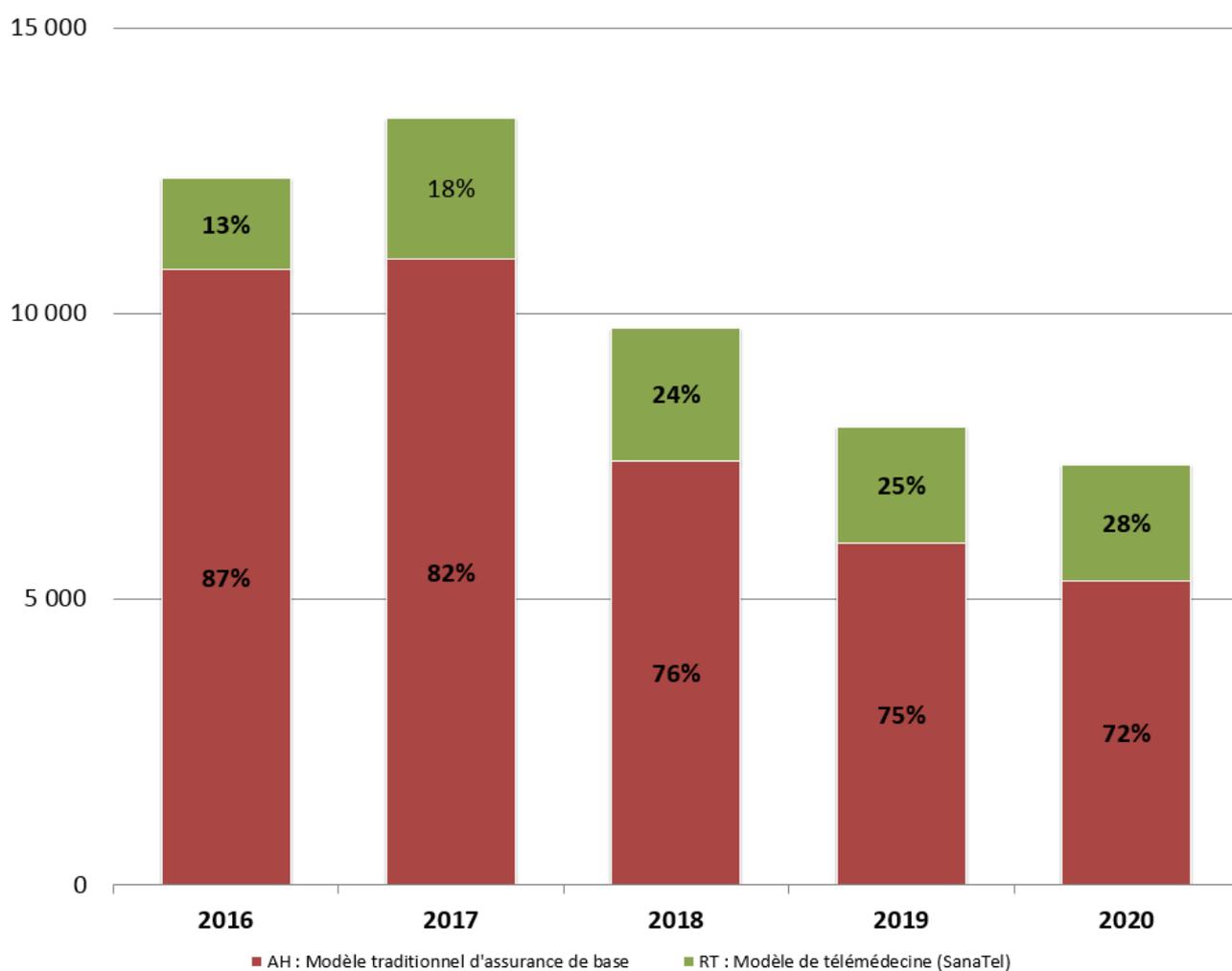
Un modèle alternatif d'assurance attractif

AMB Assurances SA propose un modèle alternatif d'assurance qui garantit une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Cette assurance s'inspire de la philosophie du Managed Care.

Ce modèle différent d'assurance vise à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 2000 assurés ont souscrit à ce modèle alternatif d'assurance de télémédecine (SanaTel).

Evolution des effectifs AOS d'AMB Assurances SA

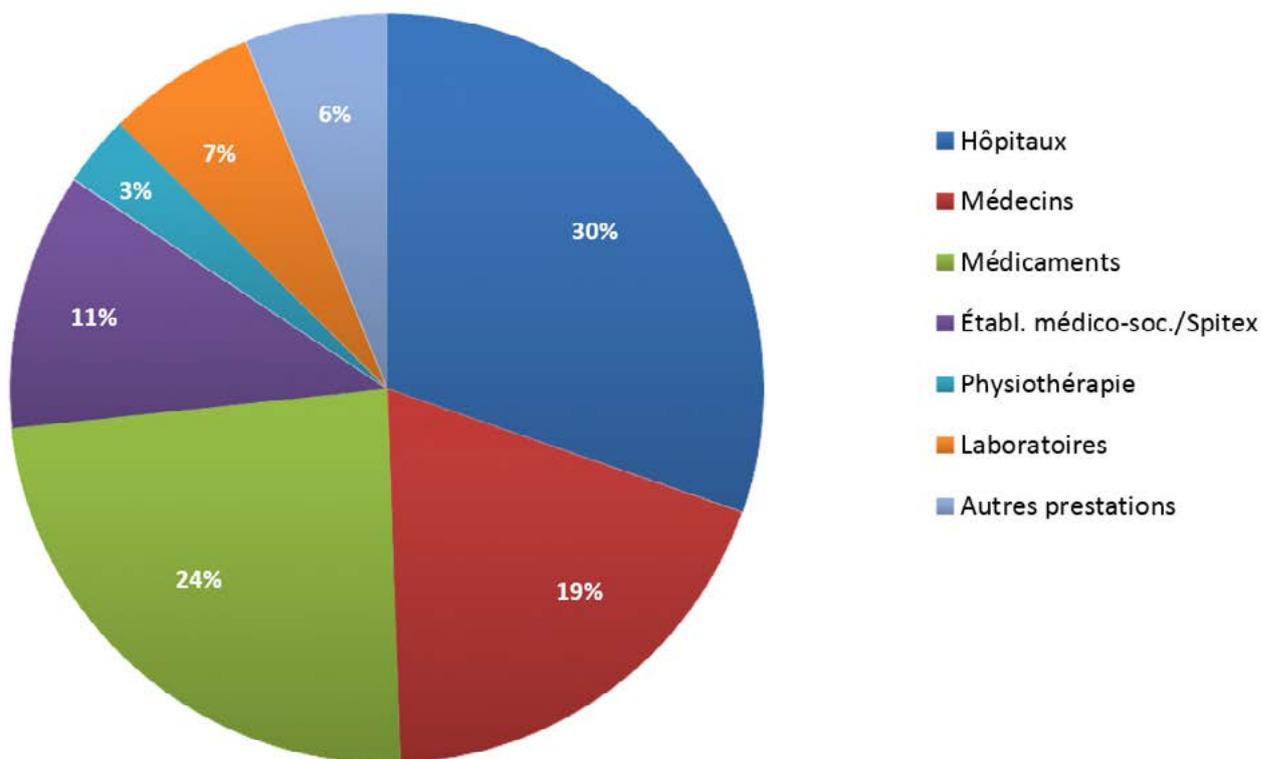


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2020
Hôpitaux	9 087 741
Médecins	5 714 805
Médicaments	7 152 045
Établissements médico-sociaux / Spitex	3 315 147
Physiothérapie	927 873
Laboratoires	1 914 569
Autres prestations	1 828 127
Total des prestations	29 940 306

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 73% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

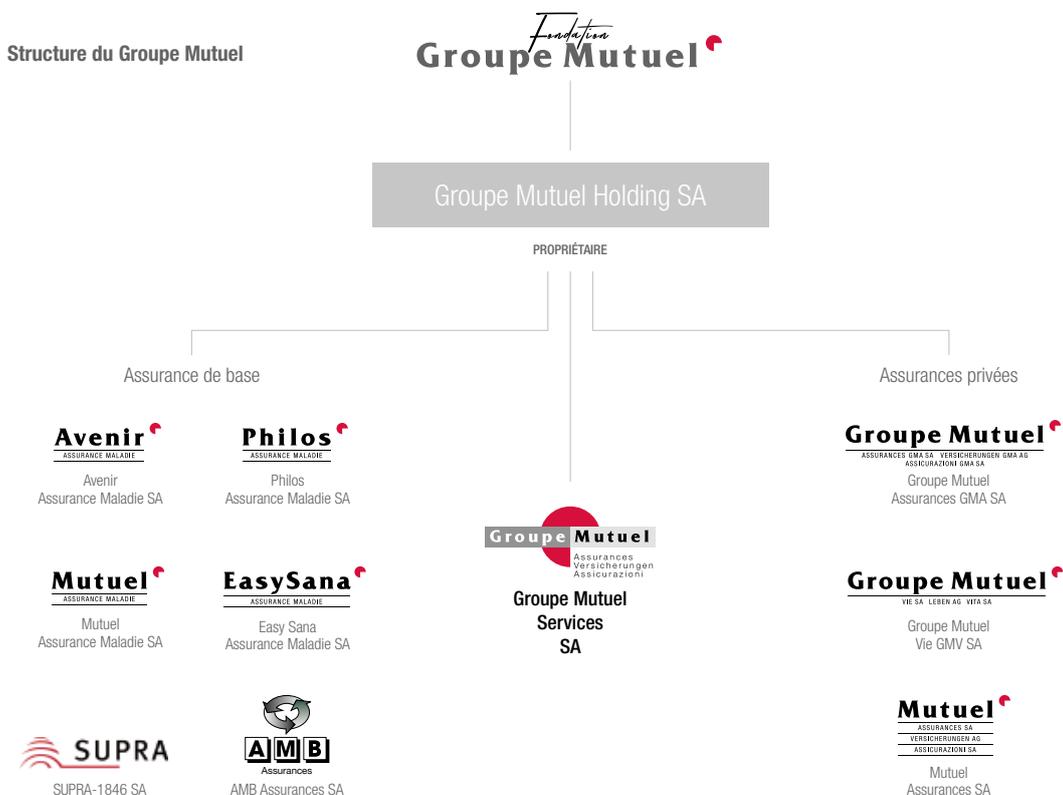
Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, que ce soit la Santé, la Vie, le Patrimoine ou les Entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à la Fondation Groupe Mutuel, une fondation à but non lucratif. Par de multiples démarches, celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.



Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir: Mutuel Assurance Maladie SA, Philos Assurance Maladie SA, Avenir Assurance Maladie SA, Easy Sana Assurance Maladie SA, SUPRA-1846 SA et AMB Assurances SA.

Les assureurs privés pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine sont Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance-vie. Certaines des sociétés proposent également l'assurance-accidents LAA et l'indemnité journalière maladie selon la LAMal et la LCA.

Le Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe.

	Assurance de base LAMal 	Assurances complémentaires LCA 	Assurances de patrimoine (LCA) 	Assurance-accidents LAA 	Indemnité journalière 	Assurance-vie 
Mutuel Assurance Maladie SA	■				■	
Philos Assurance Maladie SA	■				■	
Avenir Assurance Maladie SA	■				■	
Easy Sana Assurance Maladie SA	■				■	
SUPRA-1846 SA	■				■	
AMB Assurances SA	■				■	
Groupe Mutuel Assurances GMA SA		■	■	■	■	
Mutuel Assurances SA		■	■	■	■	
Groupe Mutuel Vie GMV SA						■

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

... et ses commissions spécialisées

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées: la Commission d'audit et des risques, la Commission innovation et transformation digitale et celle de rémunération et de nomination. Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

La Commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

La Commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la Direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la Direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la Direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

La Commission innovation et transformation digitale est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation digitale et d'innovation, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et à long terme du Groupe Mutuel. De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Enfin, elle examine la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, examine des propositions et recommandations vis-à-vis du conseil d'administration en lien avec les partenariats stratégiques.

Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2020

Karin Perraudin – Présidente ²

Licenciée HEC, experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président ³

Ingénieur agronome. Administrateur de diverses sociétés. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire ²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre ^{1,3}

Licencié en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Membre de la direction de la fiduciaire Fidag SA.

Charles Relecom (dès le 18 juin 2020) – Membre ²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

Jean-Blaise Conne – Membre ¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre ^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Président du conseil d'administration de La Poste.

Jürg E. Tschanz – Membre ²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur, cofondateur et président de Planitswiss.

¹Membre de la Commission d'audit et des risques ²Membre de la Commission innovation et transformation digitale

³Membre de la Commission de rémunération et de nomination

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de huit membres en 2020. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance de la conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres au sein du Groupe Mutuel.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Les membres de la Direction générale en 2020

Thomas Boyer – Directeur général

Licencié HEC.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit / Avocat.

Florian Raemy – Finances

Ingénieur EPFL. MBA HEC

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit / Avocate.

Paul Rabaglia – Transformation & Business Development

Licencié HEC.

Vincent Claivaz – Entreprises & Prévoyance

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Philippe Buthey – Technologies

Diplôme d’informaticien de gestion ES.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en Sciences économiques.

FONCTION COMPLIANCE

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l’exercice de la fonction Compliance.

FONCTION GESTION DES RISQUES

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l’animation du système de contrôle interne.

AUDIT INTERNE

L’Audit interne soutient le conseil d’administration dans son rôle de haute surveillance. Il l’informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d’amélioration.

Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25 000.– pour la présidente et à Fr. 24 000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de Fr. 200 000.– pour le/la président(e) et de Fr. 80 000.– pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent Fr. 10 000.– par commission, mais au maximum Fr. 20 000.–.

En 2020, le Conseil d'administration de AMB Assurances SA a été rémunéré à hauteur de Fr. 8536.–, la rémunération la plus importante s'élevant à Fr. 4600.–.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la Direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

En 2020, le système de rémunération variable a été modifié. La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes:

1. Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques;
2. Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise. Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2020 aux membres de la Direction générale s'élève à Fr. 2 922 105.–. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de Fr. 347 040.–. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de Fr. 680 555.– et des cotisations de prévoyance de l'employeur de Fr. 86 400.–.

La part de AMB Assurances SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 0,4%, soit Fr. 12 456.–, dont Fr. 2901.– pour la plus importante.

En 2020, la Direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année à la différence de l'année 2019 durant laquelle d'anciens membres étaient encore présents.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le Coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.

Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements d'AMB Assurances SA est de 1,40%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 2,07%.

Rapport financier

AMB Assurances SA a terminé l'année 2020 sur un chiffre d'affaires net de 28,9 millions de francs.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 25 millions de francs. A ce montant se soustraient 0,7 million de francs de diminution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

En diminution des charges, il faut également mentionner le montant de Fr. 113 299.- reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs ; dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à Fr. 22,20.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 1,6 million de francs pour l'exercice 2020. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré de Fr. 205,50 pour l'année 2020.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de Fr. 8308.-, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de Fr. 282 000.-.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2020 un bénéfice de 2,9 millions de francs, montant intégralement attribué aux réserves.

RAPPORT FINANCIER

16	Compte de résultat
17	Bilan
18	Tableau des flux de trésorerie
19	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2020:
20	Principes comptables et méthodes d'évaluation
22	Compte de résultat par domaine d'activité
23	Explications relatives au compte de résultat
25	Explications relatives au bilan
27	Autres indications
28	Proposition d'utilisation du résultat
29	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	28 866 853	31 131 285
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 25 038 742	- 27 313 084
Variation des provisions techniques	8	649 882	133 535
Compensation des risques entre assureurs		113 299	- 155 575
Autres charges d'assurance		- 112 229	- 107 703
Total des charges de l'assurance		- 24 387 790	- 27 442 826
Frais de gestion et d'administration	3	- 1 575 415	- 1 488 116
Résultat technique de l'assurance		2 903 648	2 200 342
Autres charges financières		- 8 654	- 5 269
Produits sur les placements en capitaux	4	877 932	1 366 291
Charges sur les placements en capitaux	4	- 595 587	- 197 993
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 282 000	- 125 000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 8 308	1 038 029
Résultat de l'exercice		2 895 339	3 238 372

Bilan

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	21 391 097	19 662 312
Comptes de régularisation	6	1 372 716	3 071 983
Créances	7	3 549 670	3 225 457
Liquidités		4 093 622	4 066 807
Total des actifs		30 407 104	30 026 559

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		12 172 064	9 171 299
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		3 185 835	2 948 228
Résultat de l'exercice		2 895 339	3 238 372
Fonds propres		18 403 237	15 507 898
Provisions techniques pour propre compte	8	5 619 893	7 826 465
Autres provisions techniques	8	2 000	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	1 890 000	1 608 000
Comptes de régularisation	10	185 443	228 234
Dettes	11	4 306 530	4 855 963
Fonds étrangers		12 003 867	14 518 661
Total des passifs		30 407 104	30 026 559

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	2 895 339	3 238 372
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 76 250	- 948 650
Amortissements / revalorisations sur les créances	- 29 000	- 2 000
Modification des provisions techniques pour compte propre	- 2 206 572	- 133 535
Modification des autres provisions techniques	2 000	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	282 000	125 000
Augmentation / diminution des créances	- 295 212	463 250
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	1 699 267	- 2 958 591
Augmentation / diminution des dettes	- 549 433	- 68 517
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 42 791	- 44 439
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	1 679 350	- 329 111
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 1 652 535	319 284
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 1 652 535	319 284
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	26 815	- 9 827
Liquidités état initial 01.01.	4 066 807	4 076 635
Liquidités état final 31.12.	4 093 622	4 066 807
Variation des liquidités	26 815	- 9 827

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2019	100 000	50 000	9 171 299	2 948 228	3 238 372	15 507 898
Répartition du résultat de l'année précédente		-	3 000 765	237 607	- 3 238 372	-
Fonds propres au 01.01.2020	100 000	50 000	12 172 064	3 185 835	-	15 507 898
Résultat annuel					2 895 339	2 895 339
Fonds propres au 31.12.2020	100 000	50 000	12 172 064	3 185 835	2 895 339	18 403 237

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 32, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2020

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

AMB Assurances SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019 et complètement utilisée au 31.12.2020.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Annexe aux comptes 2020

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL		Assurances indemnités journalières LAMal		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
		Variation en %		Variation en %		Variation en %
Produits						
Primes brutes	29 167 977	31 590 378	600 898	565 729	29 768 875	32 156 107
Part aux excédents	-	-	- 64 897	-	- 64 897	-
Diminution des cotisations	- 272 574	- 421 246	- 29 488	- 28 655	- 302 062	- 449 902
Primes de réassurance	- 583 360	- 631 808	-	-	- 583 360	- 631 808
Contributions à la réduction des primes	4 695 206	4 574 006	-	-	4 695 206	4 574 006
Contribution à la promotion de la santé	- 35 333	- 38 467	-	-	- 35 333	- 38 467
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 4 695 206	- 4 574 006	-	-	- 4 695 206	- 4 574 006
Autres produits d'exploitation	83 629	95 354	-	-	83 629	95 354
Primes acquises pour propre compte	28 360 341	30 594 211	506 512	537 074	28 866 853	31 131 285
Charges						
Prestations	- 29 940 306	- 32 418 029	- 234 821	- 392 575	- 30 175 127	- 32 810 604
Prestations du réassureur	1 242 924	1 267 804	-	-	1 242 924	1 267 804
Variation des provisions techniques pour propre compte	569 603	155 161	82 278	- 21 626	651 882	133 535
Participations	3 893 461	4 229 716	-	-	3 893 461	4 229 716
Autres charges d'assurance	- 107 768	- 103 687	- 4 461	- 4 016	- 112 229	- 107 703
Variation des autres provisions techniques	113 299	- 155 575	- 2 000	-	- 2 000	-
Compensation des risques	-	-	-	-	113 299	- 155 575
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 24 228 786	- 27 024 610	- 159 005	- 418 216	- 24 387 790	- 27 442 826
Frais de gestion et d'administration	- 1 512 940	- 1 427 193	- 62 475	- 60 923	- 1 575 415	- 1 488 116
Total charges d'exploitation	- 25 741 726	- 28 451 803	- 221 480	- 479 139	- 25 963 205	- 28 930 942
Résultat technique de l'assurance	2 618 615	2 142 408	285 033	57 934	2 903 648	2 200 343
Autres charges financières	- 7 431	- 4 478	- 1 223	- 791	- 8 654	- 5 269
Produits sur les placements en capitaux	753 868	1 161 091	124 064	205 200	877 932	1 366 291
Charges sur les placements en capitaux	- 511 422	- 168 257	- 84 164	- 29 736	- 595 587	- 197 993
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 242 000	- 130 000	- 40 000	5 000	- 282 000	- 125 000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 6 985	858 356	- 1 324	179 673	- 8 308	1 038 029
Résultat de l'exercice	2 611 630	3 000 765	283 709	237 607	2 895 339	3 288 372

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	29 768 875	32 156 107	- 2 387 232
Part aux excédents	- 64 897	-	- 64 897
Primes de réassurance	- 583 360	- 631 808	48 448
Primes rétroactives	24 815	- 186 193	211 007
Amortissement sur cotisations	- 297 876	- 265 709	- 32 167
Variation de la provision "Ducroire"	- 29 000	2 000	- 31 000
Contributions à la réduction des primes	4 695 206	4 574 006	121 200
Contribution à la promotion de la santé	- 35 333	- 38 467	3 134
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 4 695 206	- 4 574 006	- 121 200
Autres produits d'exploitation	83 629	95 354	- 11 725
Total	28 866 853	31 131 285	- 2 264 432

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 29 940 306	- 32 418 029	2 477 723
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	3 893 461	4 229 716	- 336 255
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 26 046 845	- 28 188 313	2 141 468
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 234 821	- 392 575	157 754
Part des prestations des réassureurs	1 242 924	1 267 804	- 24 880
Total	- 25 038 742	- 27 313 084	2 274 342

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 1 679 961	- 1 648 377	- 31 584
Frais de contentieux facturés	226 743	288 247	- 61 505
Autres frais administratifs	- 122 197	- 127 985	5 789
Total	- 1 575 415	- 1 488 116	- 87 299

Frais de gestion et d'administration par nature	2020	2019	Variation
Publicité et marketing	- 100 059	- 70 567	- 29 492
Commissions	- 2 870	- 3 729	858
Frais d'exploitation divers	- 1 472 486	- 1 413 820	- 58 666
Total	- 1 575 415	- 1 488 116	- 87 299

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par AMB Assurances SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Obligations et autres titres à revenu fixe	236 469	- 181 002	55 468
Actions	78 071	- 90 313	- 12 242
Autres placements	563 392	- 324 272	239 120
Total	877 932	- 595 587	282 345

Résultats par catégorie

en CHF

Obligations et autres titres à revenu fixe	2020	2019	Variation
Intérêts	133 847	146 775	- 12 928
Bénéfices réalisés	3 041	16 439	- 13 398
Pertes réalisées	- 24 023	- 15 375	- 8 648
Bénéfices non réalisés	99 581	172 899	- 73 317
Pertes non réalisées	- 155 374	- 70 648	- 84 726
Charges sur capitaux	- 1 605	- 4 247	2 642
Résultat	55 468	245 843	- 190 375

Actions	2020	2019	Variation
Dividendes	59 432	57 900	1 531
Bénéfices réalisés	150	25 109	- 24 959
Pertes réalisées	-	- 4 938	4 938
Bénéfices non réalisés	18 489	285 182	- 266 692
Pertes non réalisées	- 90 088	- 8 512	- 81 576
Charges sur capitaux	- 225	- 353	128
Résultat	- 12 242	354 388	- 366 629

Autres placements	2020	2019	Variation
Produits	35 169	42 465	- 7 297
Bénéfices réalisés	17 430	43 170	- 25 740
Pertes réalisées	- 74 556	- 23 406	- 51 150
Bénéfices non réalisés	510 794	576 353	- 65 559
Pertes non réalisées	- 229 196	- 47 622	- 181 574
Charges sur capitaux	- 20 521	- 22 892	2 371
Résultat	239 120	568 068	- 328 948

Annexe aux comptes 2020

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 022 583	11 905 646	1 116 938
Actions	2 003 565	1 736 340	267 225
Instruments financiers dérivés sur actions	21 233	-	21 233
Liquidités	2 024 798	1 736 340	288 458
Placements collectifs	1 171 333	1 540 545	- 369 211
Instruments financiers dérivés	4 972 328	4 275 428	696 900
Prêts	54	4 353	- 4 299
Autres placements	200 000	200 000	-
Autres placements	5 172 382	4 479 781	692 601
Total	21 391 097	19 662 312	1 728 785

Instruments financiers dérivés sur actions: il s'agit d'options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 7 contrats SMI, 1 contrat S&P 500 et 8 contrats Euro Stoxx 50.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	54	-	54
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		54	-	54

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	4 353	-	4 353
Total		4 353	-	4 353

6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	60 072	60 584	- 511
Compensation des risques à recevoir	1 256 581	2 951 004	- 1 694 423
Primes à facturer	15 011	17 634	- 2 623
Commissions payées d'avance	1 550	1 650	- 100
Autres actifs transitoires	39 502	41 111	- 1 610
Total	1 372 716	3 071 983	- 1 699 267

7 Créances en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	2 152 006	2 206 571	- 54 565
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 381 000	- 352 000	- 29 000
Créances envers des réassureurs (parties liées)	1 242 924	1 267 804	- 24 880
Subsides à recevoir	22 036	24 310	- 2 274
Impôts anticipés	15 072	33 767	- 18 695
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	321 164	-	321 164
Autres créances	26 009	45 006	- 18 996
Créances coûts de tests COVID-19	151 460	-	151 460
Total	3 549 670	3 225 457	324 212

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 166 158.

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	6 905 839	-	738 293	6 167 546
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	111 626	-	82 278	29 348
Provision pour remboursement de primes	1 513 000	1 554 690	- 41 690	-
Sous-total	8 530 465	1 554 690	778 882	6 196 893
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance	- 704 000	-	- 127 000	- 577 000
Total	7 826 465	1 554 690	651 882	5 619 893

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	-	-	- 2 000	2 000
Total	-	-	- 2 000	2 000

Variation des provisions techniques **649 882**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	8.84%	8.18%	
Placements de capitaux	21 391 097	19 662 312	1 728 785
Provision nécessaire	1 890 000	1 608 000	282 000
Provision au bilan	1 890 000	1 608 000	282 000

10 Comptes de régularisation passif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Compensation des risques à payer	25 000	-	25 000
Commissions à payer	553	202	351
Autres passifs transitoires	159 890	228 031	- 68 141
Total	185 443	228 234	- 42 791

11 Dettes
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	39 675	6 983	32 693
Primes encaissées d'avance	1 911 774	2 521 071	- 609 298
Comptes de passage ⁽¹⁾	1 458 194	1 254 140	204 054
Engagement envers des réassureurs (parties liées)	583 360	631 808	- 48 448
Participations aux excédents	64 897	-	64 897
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	238 701	385 960	- 147 259
Subsides	9 930	56 001	- 46 071
Total	4 306 530	4 855 963	- 549 433

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2021.

Engagements conditionnels

AMB Assurances SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que la AMB Assurances SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA: Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2020	2019
Perte reportée	-	-
Résultat de l'exercice	2 895 339	3 238 372
Résultat disponible	2 895 339	3 238 372
./. Attribution à la réserve générale		
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	- 2 611 630	- 3 000 765
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 283 709	- 237 607
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
AMB Assurances SA, Bagnes

Lausanne, le 26 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'AMB Assurances SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 16 à 28) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

AMB Assurances SA
Route de Verbier 13 – 1934 Le Châble

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

